

Conseil départemental du vendredi 24 mars 2023

Question orale

Posée par Séverine BOTTE

Conseillère départementale

Au nom du groupe de la Gauche combative, communiste et républicaine

Monsieur le Président,

Situation inédite qui souligne l'ampleur des difficultés auxquelles nos collèges publics sont confrontés : le 17 février dernier, 11 parlementaires de Seine-Maritime ont co-signé un courrier au ministre de l'Education Nationale pour lui demander de reconsidérer le niveau de Dotation Globale Horaire (DHG) affectée aux collèges de notre Département.

Plusieurs députés et sénateurs qui soutiennent le gouvernement se sont associés à cette démarche, mettant notamment en avant les grandes difficultés du corps enseignant qui n'aura pas les moyens d'assurer correctement ses missions si le niveau actuel de DHG n'est pas corrigé.

Ils alertent sur des conditions d'apprentissage dégradées pour des élèves qui verront mécaniquement leurs choix d'options restreints et leurs classes surchargées.

Voici encore un bel exercice de contorsion entre l'objectif affiché par le ministre d'agir en faveur des collèges et la réalité de ses actes. En même temps, le gouvernement n'est plus à une contradiction près...

Pour la rentrée 2023, la Seine-Maritime ne connaîtra pas de baisse d'effectifs, 215 collégiens supplémentaires sont même annoncés. Pourtant, ses collèges vont perdre des heures d'enseignants.

Or la situation est déjà bien tendue.

Le premier degré est lui aussi touché avec des fermetures de classes dans des écoles où les effectifs sont stables, et des refus d'ouverture de postes dans des écoles aux classes déjà bien chargées. On dédouble certes des Grandes sections, CP et CE1 y compris hors REP, mais on reporte sur les autres classes le poids de ces dédoublements en poussant certaines à accueillir des doubles voire des triples niveaux.

Et on s'étonne ensuite comme le Ministre l'a regretté que des élèves arrivent au collège sans avoir le niveau requis...

Depuis le début de l'année, de nombreux conseils d'école et d'administration alertent, votent des motions, dénoncent des baisses de moyens en démontrant leurs conséquences. De nombreux maires interviennent. Les élus de notre groupe sont mobilisés sur nos cantons, comme nous l'imaginons d'autres collègues sur les leurs.

Dans ces conditions Monsieur le Président, vous qui co-présidez le Conseil Départemental de l'Education Nationale, nous vous avons trouvé bien silencieux et timoré face à ces situations.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de vous engager fortement et d'engager pleinement notre Conseil départemental pour agir auprès du Ministre afin que l'ambition affichée en Seine-Maritime en faveur des collèges ne se limite pas aux bâtiments ?